

Introduction: La fin de l'ethnicité?

Christel Müller

► **To cite this version:**

Christel Müller. Introduction: La fin de l'ethnicité?. Dialogues d'histoire ancienne, Presses universitaires de Franche-Comté; Paris: diff. CID, 2014. hal-01667286

HAL Id: hal-01667286

<https://hal-univ-paris10.archives-ouvertes.fr/hal-01667286>

Submitted on 19 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction

La fin de l'ethnicité ?

Christel Müller

Il est d'usage, quand on parle d'ethnicité, de déplorer ce que l'on pourrait appeler la plasticité de la notion. Il est ainsi fréquemment rappelé, comme le fait M. Martiniello dans un petit ouvrage sur *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, que « le terme d'ethnicité [est] très utile parce que personne ne sait exactement ce qu'il signifie »¹. Dans le même registre, M. Weber, plus anciennement, considérait que « le contenu de l'activité de communauté possible sur une base 'ethnique' reste indéterminé »², à tel point que le sociologue se demandait s'il ne fallait pas « jeter par-dessus bord le concept général d'"ethnie" », car « le concept de communauté 'ethnique' (...) se volatilise lorsque l'on tente de le conceptualiser avec précision »³. On pourrait multiplier les citations de ce genre, mais aucune ne résout la question de la pertinence ou de la non-pertinence du concept d'ethnicité appliqué au domaine des sciences sociales et humaines. Je souhaite donc, dans un premier temps, rappeler l'ensemble des définitions que l'on peut donner de l'ethnicité, puis les étapes historiographiques qui ont conduit à ces définitions, avant d'aborder les rapports entretenus par l'ethnicité avec l'histoire et la culture matérielle.

De la difficulté qu'il y a à définir l'ethnicité

La première de ces définitions est très simple, même si elle apparaît comme n'ayant pas de contenu particulier : l'ethnicité, c'est la qualité de ce qui est ethnique. C'est ici l'adjectif qui porte le sens et l'on est donc immédiatement renvoyé à la définition du groupe ou de l'identité ethnique. Dans cet état statique de la définition, l'ethnicité en reste au statut de catégorie descriptive ; elle finit, par extension, par désigner les qualités

1 Martiniello 1995, 17, en référence à Sollors 1986.

2 Weber 1971, 420.

3 Weber 1971, 423.

supposées afférentes au groupe ethnique, voire l'existence même de ce groupe. Il en résulte que, dans ce premier niveau sémantique, est très courante la confusion entre ethnicité et identité ethnique qui, dans de nombreux travaux, sont considérées comme interchangeables. Je ne citerai qu'un seul exemple : celui de l'ouvrage édité en 2009 par T. Derks et N. Roymans (*Ethnic Constructs in Antiquity*) qui, dans leur introduction⁴, non seulement utilisent les deux termes comme des synonymes, mais ne donnent aucune définition de l'ethnicité, même s'il ressort clairement de leur propos qu'ils conçoivent l'ethnicité selon la deuxième définition que l'on peut en donner.

Cette deuxième définition, qui paradoxalement n'est pas contradictoire avec la première, est cependant plus complexe : elle n'est plus une enveloppe vide purement qualitative, mais elle est dynamique et renvoie au processus qui conduit à la construction de l'identité ethnique⁵. C'est celle que donne S. Jones dans un ouvrage très dense paru en 1997 et intitulé *The Archaeology of Ethnicity*, qui concerne directement notre sujet. Selon Jones, l'ethnicité ce sont « tous les phénomènes sociaux et psychologiques associés à une identité de groupe culturellement construite »⁶ : cette identité repose sur la perception d'une série de paramètres dont on verra qu'ils sont variables selon les théoriciens, ce qui rend la notion « polythétique »⁷, c'est-à-dire que tous les critères de reconnaissance ne sont pas nécessairement présents en même temps. On peut citer à titre d'exemple ceux que retient Jones : la perception d'une différenciation culturelle et/ou la perception d'une ascendance commune.

Troisième et dernier type de définition : l'ethnicité n'est plus ni une qualité, ni un processus. Elle est, au-delà de cela, un point de vue sur la réalité sociale et c'est sans doute ce qui explique la complexité du concept, complexité qui lui est en fait consubstantielle. En définitive, la notion d'ethnicité est intrinsèquement problématique, car elle est faite pour poser problème, non pas au sens commun, mais au sens philosophique du terme. Comme l'écrivent très justement Ph. Poutignat et J. Streiff-Fenart, dans un ouvrage sur les *Théories de l'ethnicité* réédité en 2008, « la notion d'ethnicité consiste largement non pas à attester l'existence des groupes ethniques, mais à poser cette existence comme

⁴ Derks & Roymans 2009a, 1.

⁵ Je ne m'étendrai pas sur la question de l'identité, dans la mesure où le débat porte ici d'abord sur le deuxième terme de l'expression (« ethnique »), donc sur le type d'identité en jeu et non sur l'existence ou le caractère problématique de la définition même de l'identité. Pour une récente discussion sur le sujet, cf. Hodos 2010.

⁶ Jones 1997, xiii.

⁷ J'emprunte l'usage de cet adjectif à Ruby 2006, en particulier 25 et 38, n. 67.

problématique »⁸. C'est sans doute dans ce troisième niveau définitoire que la notion apparaît sinon la plus évanescence, du moins la plus difficile à saisir, car elle se dérobe sur le plan de la perception concrète.

De manière générale, la polysémie de la notion, qui n'a rien d'injustifié, me paraît due à deux causes précises : d'une part, la variabilité du groupe de référence sous-jacent, souvent implicite qu'il s'agisse des groupes ethniques américains pour les sociologues, des ethnies pour les anthropologues (à certains stades de leur réflexion) ou des *ethnè* pour les antiquisants, lesquels opèrent parfois encore des raccourcis de l'*ethnos* à l'ethnicité, qui sont autant d'erreurs épistémologiques. Cette première forme de variabilité rend du reste difficile et peut-être illégitime une définition de l'ethnicité comme une « réalité unitaire »⁹, parce que c'est une notion perpétuellement dépendante de situations historiques spécifiques et d'objets historiques distincts ; d'autre part, et c'est la deuxième cause de cette polysémie, la variabilité des usages de la notion au cours de l'histoire.

Étapes historiographiques de la réflexion

Il est donc temps d'en venir aux étapes historiographiques de la réflexion sur l'ethnicité et les groupes ethniques. Je serai très brève sur la question, dont les tenants et les aboutissants sont aujourd'hui relativement bien connus et maîtrisés. J'en veux pour preuve l'introduction donnée par I. Malkin dans le volume qu'il a dirigé en 2001 (*Ancient Perceptions of Greek Ethnicity*), celle donnée par J.-M. Luce en 2007 dans l'ouvrage collectif publié sous le titre *Les identités ethniques dans le monde grec antique* ou, plus récemment encore, le bilan que nous avons dressé avec I. Malkin¹⁰, à l'occasion d'une réflexion collective sur les mobilités dans le monde grec et dont je reprendrai ici quelques points.

Le mot "ethnicité" relève du vocabulaire scientifique et a été fabriqué à partir du mot « ethnie », lui-même dérivé savant du terme grec *ethnos*, c'est-à-dire « peuple », pris non dans son acception politique, mais au sens de population partageant des traits communs. Le terme apparaît ainsi, dans la langue française, dès le début du XXe s., au

⁸ Poutignat & Streiff-Fenart 2008², 17.

⁹ C'est le constat de Poutignat & Streiff-Fenart 2008², 6, qui, dans la préface de la 2^e édition de leur ouvrage, « aujourd'hui comme hier, (doutent) des tentatives qui visent à stabiliser une définition de l'ethnicité en l'envisageant comme une réalité unitaire, plutôt que sous tel ou tel de ses aspects indexés aux situations historiques où ils trouvent leurs effets ».

¹⁰ Malkin & Müller 2012.

sens « d'ensemble des caractères propres à une ethnie »¹¹, donc un sens très différent des acceptions contemporaines. Il faut, en effet, attendre les années 1940 pour que le terme soit introduit en anglais (*ethnicity*) dans le domaine des sciences sociales américaines ; il renvoie, à l'origine, simplement au fait d'appartenir à un groupe autre qu'anglo-américain. Le concept s'impose seulement dans les années 1970, mais connaît dès lors un succès fulgurant, comme le montre entre autres la création d'une revue *Ethnicity* en 1974 ; ce succès est lié, on le sait, à l'émergence de conflits et de revendications dits ethniques, eux-mêmes dus à l'idée que l'appartenance ethnique serait une catégorie pertinente de la différenciation sociale susceptible de concurrencer sur ce plan la notion de classe¹² ; mais ce succès est également corrélé à des changements de perspective majeurs dans les conceptions de l'identité ethnique sur lesquels je vais revenir dans un instant. Ce succès a rendu la notion si populaire qu'elle est devenue, dans le monde anglo-saxon des trente dernières années, une sorte de « paradigme obligé », une nouvelle orthodoxie des sciences humaines et sociales.

Pourtant, ce terme n'a pas été importé d'emblée dans les sciences sociales en France. Pourquoi ? Parce que ces sciences sociales ont longtemps éprouvé une méfiance instinctive à l'égard de la catégorie du « groupe ethnique » et donc un désintérêt pour les relations interethniques et le problème des minorités. Cela tient à la conception même de la République française, une et indivisible, qui ne tolère pas l'idée même de minorité, déteste les quotas et a longtemps rejeté l'idée de la reconnaissance des groupes ethniques, car cela conduirait à la communautarisation, à la ghettoïsation, même si les choses sont aujourd'hui en train de changer dans les esprits, sinon dans les faits. C'est la raison pour laquelle le mot « ethnicité », dans l'ensemble des sens proposés plus haut, n'a fait son apparition dans le milieu universitaire français qu'au début des années 1980, par l'intermédiaire des anthropologues, pour n'être vraiment utilisé que dans les années 1990 en sociologie et en ethnologie et uniquement dans des études sur l'immigration, le racisme et le nationalisme. Cette situation a introduit d'emblée un décalage énorme entre bibliographies anglo-saxonne et francophone sur les questions d'ethnicité. Cela étant, personne n'a attendu l'introduction du terme lui-même pour réfléchir sur le contenu à donner à un certain nombre de notions, comme la race ou l'ethnie. Et ces réflexions ont conduit, pour faire bref, à l'élaboration de deux catégories de théories : les théories dites primordialistes ou essentialistes et les théories que l'on peut qualifier globalement de constructivistes à partir des années 1970.

11 Cf. *Trésor de la Langue Française* 1980, s.v. « ethnique ».

12 Poutignat & Streiff-Fenart 2008, 26.

Les théories primordialistes ou essentialistes considèrent l'identité ethnique comme primaire et fondamentale, car l'individu naîtrait (d'où l'idée d'essence) pourvu d'attributs constitutifs objectifs de cette identité, qui serait antérieure à son identité sociale : ce sont les caractéristiques physiques, le nom, l'affiliation tribale ou religieuse. Ces éléments installent l'ancrage de l'identité ethnique dans un groupe de parenté biologique qui confère à ses membres *ipso facto* des qualités spécifiques. Ces théories se sont abondamment développées au XIXe s. et dans la première moitié du XXe s., avec deux moments forts : la colonisation qui a mis les Occidentaux en contact avec des populations susceptibles d'être enfermées dans des catégories de type ethnique et, point culminant naturellement, la mise en œuvre de ces théories par l'Allemagne nazie, avec l'adéquation entre race et nation. Je renvoie aux explications lumineuses de J.-M. Luce¹³ sur ces conceptions, qui trouvent leur source dans l'idéalisme et le nationalisme allemands, au sein desquels le philosophe M. Heidegger a joué un rôle considérable, ce qui n'implique pas de lui imputer rétrospectivement – pure absurdité – les dérives ultérieures.

Toutes ces conceptions se sont effondrées avec l'après guerre, où l'on est passé de l'évidence de soi à la remise en question, à la déconstruction, au point que la notion d'identité ethnique a disparu en Europe des catégories de pensée, car le mot évoquait des conceptions ayant mené aux tragédies que l'on sait. Il a fallu attendre les années 1970, comme c'est si souvent le cas dans les sciences sociales et humaines, pour que l'identité ethnique revienne sur le devant de la scène, cette fois dans une perspective de contestation de l'essentialisme. On trouve des prémices isolées de ce type de réflexion dès le premier XXe s., chez M. Weber notamment, mais le représentant majeur et fondateur des conceptions contemporaines de l'ethnicité est le sociologue norvégien, Fr. Barth, qui a édité en 1969 un recueil d'articles *Ethnic Groups and Boundaries*, dans l'introduction duquel il a posé les jalons de la réflexion future. Il n'est plus une théorie qui ne se réfère aujourd'hui à Barth et l'on peut considérer les idées de celui-ci comme constituant désormais une frontière interprétative irréversible. L'idée fondamentale de Barth est que l'ethnicité n'est pas « une qualité inhérente à l'appartenance, acquise une fois pour toutes dès la naissance », mais « un processus continu de dichotomisation entre membres et outsiders, demandant à être exprimée et validée dans l'interaction sociale »¹⁴. L'identité ethnique présente donc un caractère relationnel et non essentiel : les groupes se définissent les uns par rapport aux autres, dans la confrontation (Nous et Eux), et non de façon intrinsèque. En bref, l'identité ethnique est une identité non pas donnée, mais

13 Luce 2007b, 11-14.

14 Poutignat & Streiff-Fenart 2008², 123.

construite, d'où le qualificatif de théorie constructiviste. Le constructivisme est également représenté à la même période en anthropologie, en particulier en France, dans les travaux très novateurs de l'anthropologue J.-L. Amselle¹⁵, qui a montré à partir d'exemples pris en Afrique de l'Ouest l'impossibilité qu'il y avait à établir des modèles propres et bien délimités pour les «ethnies»: seuls existent des systèmes hybrides, mélangés, métissés, notions dont j'avais moi-même fait abondamment usage dans la «Conclusion» que j'avais donnée du volume sur *Identités et Cultures* publié avec Francis Prost en 2002 pour honorer les travaux de Fr. Croissant.

Si l'on en revient aux réflexions de Barth, on peut dire qu'il fonde sa définition du groupe ethnique sur trois éléments : l'attribution catégorielle, l'installation et l'entretien de frontières ethniques et la croyance en une origine commune. L'attribution catégorielle relève soit d'une définition interne (le point de vue *emic* dans le vocabulaire anglo-saxon), qui produit une identité assumée, soit d'une définition externe (*etic*), qui produit une identité assignée. Cette « mise en catégories » repose sur la dénomination, l'élément-clé étant le nom collectif ou ethnonyme, qui manifeste ici sa capacité performative. Deuxième principe fondamental chez Barth : l'existence de frontières ethniques, de lignes de démarcation, dont l'existence et l'entretien importent davantage que les éléments censés caractériser les groupes. Ces frontières apparaissent comme instables, manipulables, perméables¹⁶. Ultime point : la croyance en une origine commune, dont les différents traits (langue, territoire, religion etc.) servent à entretenir le mythe d'une telle origine.

Ethnicité et champ historique

On s'interrogera cependant à juste titre sur le rapport entre toutes ces théories actives dans différents champs des sciences humaines et leur application à l'histoire et plus particulièrement à l'histoire ancienne. On commencera par rappeler qu'en ce domaine, la remise en question des théories essentialistes est venue en France d'un ouvrage très important, celui d'Éd. Will, *Doriens et Ioniens. Essai sur la valeur du critère ethnique appliqué à l'étude de l'histoire et de la civilisation grecques*, qui date de 1956. Il s'agit d'un ouvrage dans lequel Will dénonce une conception des peuples ionien et

¹⁵ Amselle 2009:3.

¹⁶ Pour une application concrète de la notion de frontière traduite en termes archéologiques (les fortifications), cf. Curta 2005 et plus particulièrement 8-9 (« Frontiers and Ethnicity »), ainsi que la conclusion de W. Pohl dans ce même volume (Pohl 2005).

dorien comme des entités fixes, sur le plan biologique et moral, et dégage le caractère irrationnel de ces classifications¹⁷. Une dénonciation plus vigoureuse encore est venue du Royaume-Uni, avec l'archéologue A. Snodgrass qui a étendu le champ de la contestation aux objets archéologiques (dont nous allons reparler incessamment) dans un ouvrage de 1971 : *The Dark Age of Greece*. Selon Snodgrass, ni les tombes, ni les objets en bronze ne peuvent être des marqueurs ethniques, car ils ne renvoient pas à des populations précises. Ces deux ouvrages ont conduit à une remise en question radicale de l'historicité de ce que l'on appelait les « migrations doriennes » des âges obscurs et renvoyé au mythe la distinction Ioniens-Doriens. Un peu plus tard, deux ouvrages des années 1980, qui relèvent de l'anthropologie, traitent à leur tour de l'identité, et même parfois de l'identité ethnique, quoique sans référence explicite à l'ethnicité : *Le Miroir d'Hérodote* de Fr. Hartog, en 1980 et *L'invention d'Athènes* de N. Loraux en 1981. Mais le transfert des théories constructivistes en histoire est venu de la littérature anglophone, avec cette étape très importante pour la suite que fut en 1986 l'ouvrage de A. D. Smith, *The Ethnic Origins of Nations*, dans lequel l'« ethnie » est définie comme une catégorie subjective, c'est-à-dire construite. L'auteur dégage ainsi une série de six critères¹⁸ constructeurs de l'ethnicité, qui reposent en partie sur la dimension temporelle, donc historique : le nom de la communauté, le mythe de l'ascendance commune, une histoire revendiquée comme commune, une culture commune, l'association avec un territoire spécifique et le sens de la solidarité entre les membres de la communauté.

L'étape suivante a été le transfert des concepts de Smith en histoire ancienne, et en histoire grecque plus particulièrement, avec deux auteurs essentiels pour notre propos, et d'abord J. Hall dans deux ouvrages, *Ethnic Identity in Greek Antiquity* (1997)¹⁹ et *Hellenicity. Between Ethnicity and Culture* (2002). Dans le premier d'entre eux, l'auteur développe l'idée générale selon laquelle l'identité grecque passe d'une identité agrégative au VIe s., à une identité oppositionnelle à l'époque classique²⁰. Cette identité grecque, fondée à la haute époque archaïque sur les mythes de parenté, ne dépasse pas alors ces

¹⁷ Cf. Luce 2007b.

¹⁸ Ces critères sont à distinguer des indices (cf. Hall 1997, 20-21), mais cette distinction apparaît plus théorique que susceptible d'une véritable application pratique dans la plupart des cas. Les critères sont du côté de l'objectivité, les indices du côté de la reconnaissance subjective, mais on ne voit pas comment ne pas retomber dans l'essentialisme en invoquant une objectivité des critères.

¹⁹ On notera cependant que cet ouvrage avait été précédé dès 1988 par le livre de K. Goudriaan, *Ethnicity in Ptolemaic Egypt* (Goudriaan 1988), resté relativement isolé dans la bibliographie au moment de sa parution.

²⁰ Hall 1997, 47 : « If, from the fifth century, Greek self-definition was *oppositional*, prior to the Persian wars it was *aggregative* ».

entités intermédiaires que sont les groupes doriens, ioniens et éoliens, constitués en catégories dès l'antiquité. À partir du VI^e s., on assiste à la formation d'une autre identité, plus vaste, à partir des grands centres panhelléniques : c'est précisément ce qu'il appelle l'« identité agrégative », dans la mesure où elle est fondée sur l'agrégat de mythes pris au sein de généalogies globalisantes. Enfin, à l'époque classique, la confrontation avec les Perses provoque le passage à une identité oppositionnelle, qui s'appuie sur les différences constatées entre Grecs et barbares. Le deuxième auteur est C. Morgan, dans son ouvrage *Early Greek States beyond the Polis*, paru en 2003, où la réflexion portait sur les *ethnè*, « ces entités régionales constituées en peuples grâce à un processus de construction identitaire qu'il est possible de suivre en croisant les sources archéologiques et historiques »²¹. Depuis les années 2000, le thème a pris une place particulière en histoire grecque, une place qu'on peut même qualifier de proliférante, au côté d'autres formes d'analyse identitaire, comme le montrent trois études : l'ouvrage dirigé par I. Malkin, *Ancient Perceptions of Greek Ethnicity*, en 2001, dont je retiens ici l'idée que, même si les identités ethniques sont le résultat d'une construction, elles font l'objet d'une réification de manière interne par les populations qui les portent, ce qui fait que le primordialisme reste opératoire à certaines conditions. Le deuxième ouvrage est celui qu'a fait paraître J.-M. Luce, déjà cité, fruit d'un colloque de 2006 qui marque l'introduction tardive du concept dans le champ des études grecques en France. Son apport particulier a été de mettre l'accent sur l'espace et le territoire, puisque la question y était de savoir si une approche géographique de l'identité ethnique était possible et quel rôle jouaient le territoire et son appropriation dans le processus identitaire. En 2006 paraissait également, dans la *Revue des Études Anciennes*, un article de P. Ruby intitulé « Peuples, fictions ? Ethnicité, identité ethnique et sociétés anciennes », qui se proposait d'adopter « une approche critique de l'ethnicité telle qu'elle a été réceptionnée dans nos disciplines »²². Dernier ouvrage en date sur l'application du concept aux études antiques : celui de T. Derks et N. Roymans, paru en 2009, *Ethnic Constructs in Antiquity, The Role of Power and Tradition*, dont les positions tendent à s'accorder, en définitive, avec celles de J. M. Hall et à disjoindre ethnicité (au sens d'identité ethnique) et culture matérielle²³.

²¹ Luce 2007b, 19.

²² Ruby 2006, article qui appelle selon moi certaines réserves sur le plan méthodologique, car l'auteur a tendance à y empiler des paires de concepts qui ne sont pas toutes directement équivalentes, comme *emic/etic*, essentialisme/constructivisme, définitions statique/dynamique de l'ethnicité.

²³ Comme ils s'en expliquent dans leur introduction, p. 4 : « If ethnicity is a form of *self*-ascription that may vary across time and space, and that maybe foregrounded only during particular forms of social interaction, some sort of linguistic evidence seems to be a prerequisite for accessing the emic view-point ».

Culture(s) matérielle(s)

Il n'est que trop temps d'introduire, à ce point de la réflexion, l'autre grand terme du titre proposé pour cette table-ronde : celui de « culture matérielle ». Le terme a été choisi de manière un peu provocatrice, la provocation se glissant plus particulièrement dans le possible pluriel de la parenthèse. En effet, les « cultures matérielles » sont des objets dangereux, qui ont largement servi de supports prétendument objectifs à la théorisation du racisme dans sa version germanique en particulier, mais non exclusivement.

On se souvient, en effet, que le philologue et préhistorien G. Kossinna développa dans le premier tiers du XXe s. une approche archéologique des groupes ethniques qu'il appela « archéologie des établissements » ou des « sites » (*Siedlungsarchäologie*), laquelle consistait à identifier des « cultures matérielles » par l'association d'un peuple (*Völk*) à un ensemble d'artefacts formant une série stable et bien délimitée au sein d'un territoire donné. Cette théorie aboutit à la formulation d'une hypothèse dite « historico-culturelle », également appelée « loi de Kossinna », selon laquelle « les aires de cultures définies précisément correspondent en toutes circonstances avec des peuples ou des tribus particuliers »²⁴. Cette démarche conduisit Kossinna à rechercher chez les « Indo-Européens », et surtout les « Indo-Germains », les origines ethniques du peuple germanique et à proclamer dès lors la supériorité de la race et de la culture allemandes. Sa théorie fut traduite en cartes spécifiant l'aire supposée d'extension territoriale des Germains durant l'âge du bronze. C'est cette théorie, déjà largement répandue durant la première guerre mondiale, qui a été, on le sait, élevée au rang de dogme par le Troisième Reich.

Après la deuxième guerre mondiale, les archéologues ont naturellement pris leurs distances avec les théories de Kossina et en particulier avec, d'une part, l'idée de race et, d'autre part, celle d'une hiérarchie des peuples. Mais ce qu'il faut immédiatement souligner, c'est que le paradigme de base est demeuré le même, sous d'autres appellations simplement plus neutres. Au lieu de détecter des peuples ou des groupes ethniques, on s'est contenté de détecter des « cultures », correspondant à des ensembles d'artefacts non discontinus. C'est le fondement même du travail de l'archéologue australien V. G. Childe qui, dès avant la guerre et même si ses positions politiques l'amènent à combattre farouchement les conséquences de l'idéologie nazie, produit une démarche empirique et descriptive, considérant que les groupes peuvent être définis par les assemblages spécifiques du

²⁴ «Scharf umgrenzte Kulturprovinzen decken sich zu allen Zeiten mit ganz bestimmten Völkern oder Völkerstämmen»: Kossinna 1911, 3 (cf. l'analyse de Curta 2001, 24).

mobilier archéologique²⁵. Il ajoute cependant à ce critère les rituels, funéraires et religieux, et les pratiques techniques et sociales. Malgré cela, la perspective reste essentialiste et elle l'est demeurée, chez de nombreux archéologues, pendant tout le XXe s. et même au-delà, puisque chez les pré- et proto-historiens on continue parfois à pratiquer ce genre d'archéologie. J'en veux pour preuve un article de 2006²⁶ portant sur les Celtes de l'âge du fer et l'apport de la cartographie à l'étude des sociétés sans écriture : l'auteur y écrit expressément que « les groupes culturels sont identifiés par la répartition géographique des objets, des modes architecturaux, des pratiques funéraires » et la seule modernité introduite paraît celle de la classification automatisée des données et de l'analyse spatiale. Il en résulte, comme à l'époque de Kossina, des cartes de répartition non pas de peuples, mais de cultures. Mais ce qu'il faut bien comprendre c'est que derrière ces cultures qui portent des noms généralement géographiques (parce que les ethnonymes seraient trop connotés), comme, dans l'article déjà cité²⁷, la « culture de l'Hunsrück-Eifel » dans le *Mittelrhein*, concept né du reste dans les années 1920, se cachent des « groupes » qui sont autant de peuples taisant leur nom. Cette approche est, par ailleurs, corrélée (mais je ne m'étendrai pas sur la question) à un diffusionnisme des traits culturels tout à fait explicite.

La situation est exactement la même dans l'archéologie pratiquée en Europe centrale et orientale et dans l'ancien empire soviétique, et ce d'autant plus que le nationalisme y bat son plein. L'archéologie des « cultures » y connaît même des raffinements typologiques imbattables, par exemple dans l'analyse des formes de huttes enterrées et semi-enterrées du nord de la mer Noire, où telle forme de hutte associée à tel type de céramique y caractérise l'une ou l'autre des populations indigènes : ainsi, comme j'ai eu l'occasion de l'évoquer dans un ouvrage récent²⁸, S. Solov'ev à propos de l'île de Berezan' construit des schémas associant la présence de telle ou telle forme de cabane à tel ou tel type de céramique non tournée (*e.g.* structures rectangulaires et céramique des régions du Dniepr central et de Vorskla²⁹), d'où il faut conclure selon toute apparence que vivaient là des populations originaires de telle ou telle région, ensuite rapidement

25 Cf. l'application de cette approche « culturo-historique » dans son ouvrage de 1925 plusieurs fois remis sur le métier : *The Dawn of European Civilization*. On se reportera avec profit au volume collectif publié en 1994 par D. R. Harris sur les apports de Childe à l'archéologie occidentale (Harris 1994).

26 Buchsenschutz 2006.

27 Buchsenschutz 2006, 11.

28 Müller 2010, 191-194.

29 Solov'ev 1999, 43, avec un savant, mais trompeur diagramme fig. 19.

labellisées (Thraces, Scythes de la steppe arborée, Scythes nomades...). Certains, comme P. Dolukhanov³⁰, se sont étonnés, à ce propos, que la sociologie marxiste ne soit pas parvenue à éradiquer ces conceptions ethnico-culturelles, qui ont perduré pendant toute la période soviétique : c'était oublier un peu vite qu'en territoire soviétique, le marxisme n'a jamais été incompatible avec le nationalisme. En réalité, les deux idéologies se sont étroitement associées pour déterminer le stade de développement de chacune des cultures.

C'est là bien sûr une manière étonnante, quoique répandue, d'ignorer les acquis des générations postérieures à Childe et d'abord de la *New Archaeology* (dite aussi archéologie processuelle), qui, à partir des années 1960 et 1970, a privilégié l'analyse des stratégies économiques, des systèmes d'échanges et des organisations sociales, au point d'ailleurs que la notion d'ethnicité y est déjà considérée comme non-pertinente, voire comme le produit d'un « paradigme archéologique démodé »³¹. Mais c'est surtout ignorer l'étape ultérieure, celle de l'archéologie post-processuelle ou encore contextuelle (terme sans doute plus éclairant), qui, parce qu'elle s'est appropriée les théories constructivistes, a radicalement modifié les modes d'interprétation des assemblages d'artefacts. L'un des représentants les plus significatifs de cette génération est certainement le Britannique et Cambridgien I. Hodder, qui, dans son ouvrage *Reading the Past* (2003), juge nécessaire d'interpréter les vestiges d'une société comme les mots dans un texte, au sein d'un contexte déterminé seul susceptible d'éclairer leur signification symbolique.

Dans cette perspective, la culture matérielle, en quelque sorte réhabilitée loin du pluriel fatal à la notion, prend le sens que lui donnent les sociologues contemporains, c'est-à-dire celui d'un ensemble d'objets fabriqués par l'homme et entendus « comme corrélatés de l'action individuelle et collective »³². Autrement dit, la culture matérielle ne se réduit pas à la somme des artefacts, mais intègre la relation entre sujets et objets.

Culture matérielle et identité ethnique

Comment, à ce moment de la réflexion, réintroduire la notion d'ethnicité et s'interroger sur le rapport, qu'il est possible d'établir désormais sur des bases nouvelles, entre la culture matérielle et l'identité ethnique ? De quelle manière ces deux notions ont-elles été récemment liées l'une à l'autre ? Ces démarches sont-elles légitimes ?

³⁰ Dolukhanov 1995, 328-332.

³¹ Jones 1997, 5, dans sa rétrospective historiographique.

³² Julien & Rosselin 2005, 6-7.

On notera que les analyses exclusivement consacrées au rapport entre archéologie et ethnicité (pour faire bref) ne sont pas nombreuses. L'ouvrage le plus important dans le domaine (et déjà mentionné) est celui que S. Jones a publié en 1997, *The Archaeology of Ethnicity*³³, qui relève de l'archéologie théorique et se présente, d'abord et avant tout, comme un long bilan historiographique sans domaine d'application géographique ou historique spécifique. C'est un ouvrage brillant, mais abstrait, où les concepts finissent par l'emporter sur leur applicabilité aux cas d'étude qui sont ceux des archéologues et des historiens confrontés quotidiennement à leurs sources. Deuxième point : cette problématique (archéologie et ethnicité) est encore plus rarement appliquée au domaine de l'antiquité³⁴. Cela ne signifie pas une absence totale d'hypothèses et de propositions pour l'antiquité ou en-dehors d'elle, qu'il faut maintenant présenter, mais dont je dois dire qu'aucune ne me satisfait pleinement, ce qui explique mon interrogation personnelle (persistante et irritée) sur la question.

La première solution, inacceptable aujourd'hui, est celle des archéologues qui continuent à pratiquer, comme les protohistoriens déjà cités, une archéologie « historico-culturelle » dissimulée sous des techniques cartographiques modernes, mais reposant toujours sur les bases établies par le XIX^e et V. G. Childe. Dans la même veine, certains archéologues paraissent également retomber dans les travers de l'essentialisme, quoique dans des versions pour ainsi dire « édulcorées » : on pense, entre autres, à la notion de « résonance ethnique » de certains objets, proposée en 2001 par C. Antonaccio³⁵, pour éviter de parler d'identité ethnique préétablie à propos du monde colonial de la Sicile.

Deuxième position, avec laquelle je ne m'accorde guère, celle de P. Ruby, selon qui, pour faire bref, l'identité ethnique est celle qui subsiste quand on a ôté toutes les autres. C'est là une définition très négative du phénomène, même si elle n'est pas dépourvue de fondements, puisque les assemblages d'artefacts sont susceptibles d'interprétations variées, « géographique, chronologique, fonctionnelle ou humaine » ; dans cette dernière catégorie qui renvoie au vaste paquet des « identités » multiples, les artefacts peuvent fonctionner comme signes de sous-groupes divers : sexes et genres, classes d'âge, catégories socio-économiques, familles ou groupes de parenté. Pour citer Ruby, « en continuant par élimination, on pourra dans le meilleur des cas retenir comme valide

³³ Cf. également Jones 1998 (long compte-rendu de Hall 1997).

³⁴ Elle l'a été récemment, cependant, par Antonaccio 2010, qui constitue un véritable plaidoyer pour des rapports positifs entre les deux notions. Cf. pour l'antiquité tardive et l'époque médiévale, Curta 2001, dans son chap. 1 « Slavica ethnicity and the *ethnie* of the Slavs: concepts and approaches », 6-35.

³⁵ Antonaccio 2001, 125.

l'hypothèse que telle discontinuité dans le domaine de la culture matérielle exprime une discontinuité de type ethnique dans le groupe humain pris en compte»³⁶. Mais a-t-on réellement le droit de considérer que l'identité ethnique est une identité «par défaut»?

Il existe une troisième voie, qui permet peut-être de sortir de cette aporie et serait finalement à rattacher, sur le plan historiographique, au courant post-processuel, même si elle a connu des développements spécifiques dans d'autres domaines en particulier en histoire de l'art : c'est l'hypothèse du style, dont on notera d'emblée qu'elle n'est pas particulièrement nouvelle, ce qui ne l'empêche pas d'être efficace. La notion de style s'est développée, à l'origine, dans le milieu des historiens d'art, mais on ne retiendra ici que la partie du débat qui a permis, en France au moins, de faire le lien entre style et ethnicité pour le domaine de l'antiquité, en l'occurrence la réflexion relative à la sculpture menée par Fr. Croissant sur la « multiplicité des styles et leur ancrage local dans les divers espaces grecs qui correspondent souvent à des territoires de cités »³⁷ : ce thème a fait l'objet de sa thèse sur *Les protomés féminines archaïques*, parue en 1983, mais surtout l'auteur a poursuivi son analyse lors du colloque de Toulouse de 2006 sur les identités ethniques dans le monde grec et a montré que « l'expression d'une identité à travers un style est toujours une construction »³⁸, faisant de manière explicite, et sans doute inédite dans le domaine qui était le sien, le lien entre histoire de l'art et théorie barthienne de l'ethnicité.

Du côté anglo-saxon, pour les tenants de la *New Archaeology* comme L. R. Binford, dans les années 1960, les caractéristiques des artefacts se répartissent en deux catégories : les caractéristiques fonctionnelles et les caractéristiques stylistiques, ces dernières étant le produit passif d'un milieu donné, mais permettant éventuellement d'accéder à la compréhension des différences ethniques. Cependant, comme le souligne à juste titre Jones³⁹, il n'y a finalement guère de différence entre la façon dont Binford définit des traditions stylistiques et la conception ordinaire des cultures archéologiques. Avec l'archéologie post-processuelle des années 1980, par ex. chez I. Hodder, la situation change, car le style cesse d'être un produit passif pour être considéré comme un moyen de communication actif dans l'interaction sociale. Il ressort de l'ensemble de ces analyses, qui rejoignent les conclusions de Croissant, que la variation stylistique relève d'une manipulation stratégique des artefacts et de leurs assemblages à des fins identitaires.

36 Ruby 2006, 55.

37 Luce 2007b, 17.

38 Croissant 2007, 37.

39 Jones 1997, 111.

On rejoint directement ici l'image que Fr. Barth propose des rapports entre culture et ethnicité, où la seconde utilise les traits de la première pour ainsi dire comme des « portemanteaux »⁴⁰ où s'accrocher. La culture cesse dès lors d'être un héritage passif, objectif, monolithique, pour être elle aussi le fruit d'une construction, sujette à de constantes variations⁴¹.

On n'est pas illoin, malgré les apparences, des hypothèses de S. Jones qui, après avoir décliné les propositions de la *New Archaeology*, puis des contextualistes comme Hodder, propose finalement d'introduire comme concept opératoire les notions bourdieusiennes d'*habitus* et de « *praxis* de l'ethnicité »⁴². Le problème est que leur pertinence échappe en grande partie, car l'*habitus* semble parfois simplement se substituer à la notion de culture⁴³ ou encore à celle de style de vie fondant l'identité de groupe comme chez C. Morgan⁴⁴, qui a récemment repris à son compte cette notion.

Ultime position enfin, qui m'a longtemps paru la seule justifiable : l'idée que les artefacts ne permettent pas, à eux seuls, d'approcher l'ethnicité. Cette position a occupé une place particulièrement proéminente dans le champ des études antiques et surtout grecques, parce qu'elle est celle de J. M. Hall. Dans les deux ouvrages qu'il a consacrés à l'identité ethnique dans l'antiquité grecque⁴⁵, Hall tente de démontrer que, selon lui, les données archéologiques seules ne permettent pas de déceler l'identité ethnique, car celle-ci résulte d'une construction mentale, consistant la plupart du temps en une auto-identification des groupes concernés : or les artefacts ne donnent pas accès à la conscience de ces groupes, car ils ne parlent pas. Ils ne peuvent servir d'indices d'ethnicité que dans le cas où l'on a la preuve par ailleurs d'une construction discursive de ce type d'identité. Les critères d'ethnicité privilégiés aux yeux de Hall sont, parmi les six critères de Smith,

⁴⁰ L'image est de Poutignat & Streiff-Fenart 2008², 141.

⁴¹ Cf. Martiniello 1995, 81 : « L'ethnicité ne se définit pas par une particularité culturelle objective, mais bien par la construction sociale et politique de celle-ci et par les tentatives déployées par les acteurs sociaux pour leur donner un sens à la faveur des interactions sociales. La culture est une conséquence de l'ethnicité et non pas un élément de définition de cette dernière ». Cette conception est empruntée à Nagel 1994, 161-162.

⁴² Jones 1999, qui défend la culture matérielle contre le texte en matière d'ethnicité : « contrary to the idea that archaeologists cannot hope to study ethnicity in the absence of historical sources, this approach suggests that historians cannot hope to study past ethnic groups without considering material culture (...). The praxis of ethnicity cannot be ignored in favour of analysing social identities as entirely discursive constructions » (p. 230).

⁴³ Cf. la critique de Hall 2002, 20-22.

⁴⁴ Morgan 2009, 18.

⁴⁵ Hall 1997, chap. 5 et 2002, 19-24.

l'association à un territoire spécifique et le mythe d'ascendance commune⁴⁶ : la culture partagée (l'un des autres critères) n'est pas retenue par Hall comme essentielle.

La conséquence en est que, parmi les sources à notre disposition, la prééminence va, pour l'étude de l'ethnicité selon Hall, aux sources écrites, car elles sont seules susceptibles de faire entendre une ou plusieurs voix (par ex. Hérodote, qui constitue une mine en la matière), tandis que les sources archéologiques ne peuvent jouer qu'un rôle second. On dira que c'est, d'une certaine manière, une position très traditionaliste, où le texte prime sur l'objet, mais je ne crois pas que la position de Hall soit conservatrice en ce sens⁴⁷, ni motivée par ce type de considération, même s'il est qualifié de « révisionniste » par certains archéologues⁴⁸. Hall est rejoint de façon empirique, sinon théorique, dans son approche par d'autres archéologues, comme C. Morgan⁴⁹ qui reconnaît aux artefacts la capacité de porter une identité ethnique construite par leurs utilisateurs, mais qui utilise constamment en parallèle sources écrites et sources archéologiques. Je ferai la même remarque pour les identités funéraires de J.-M. Luce⁵⁰, qui n'existent en tant que groupes régionaux (les géosymboles) que corrélés à des zones dialectales supposées⁵¹, même si l'on peut discuter de l'appartenance de la langue aux critères discursifs.

La question que je souhaite poser aujourd'hui est donc celle de savoir laquelle de ces approches doit être privilégiée dans l'étude du rapport entre ethnicité et culture matérielle : faut-il, en extrapolant à partir de la notion de style telle qu'elle a été donnée, considérer qu'il est possible d'analyser des assemblages d'artefacts en élaborant une véritable grammaire de ces identités ? Et, dans ce cas, quels types d'assemblages doivent être privilégiés : funéraires, cultuels, domestiques..., l'idée étant que plus l'on peut prouver l'intentionnalité signifiante du dépôt, plus ce dépôt fonctionne comme un discours ?⁵² Nous y ajoutons aujourd'hui, pour l'Égypte, les sources iconographiques,

46 Hall 1997, 25.

47 Cf. Hall 2002, 23-24. Ce n'est pas l'avis de Morris 1998, 270, qui estime qu'il faut mettre les deux types de sources sur le même plan.

48 *E.g.* Dever 2007, 50 pour les origines d'Israël.

49 Morgan 2001 et 2003.

50 Luce 2007b.

51 Je dis « supposées », car j'ai quelques doutes sur la validité de la clôture des zones dialectales considérées ; il suffit de lire les travaux des linguistes sur les *koinai*, les langues communes (il en existe plusieurs), pour constater la porosité des traits dialectaux, en particulier à propos du dialecte dit éolien en Grèce centrale. Cf. Vottéro 1996.

52 Antonaccio 2010, 34, ne dit pas autre chose lorsqu'elle écrit que « material culture forms an alternative discourse, as a discourse of things ». Certains archéologues (*e.g.* Dever 2007, 53) ont tenté, pour leur objet d'étude spécifique, de

qui bénéficient d'un statut très particulier au sein de la culture matérielle et n'ont guère été étudiées comme indices possibles d'ethnicité, alors même que les images sont des objets privilégiés de la sémiologie. Pour faire bref, est-il possible de dire, en parodiant une formule devenue célèbre, que l'ethnicité est structurée comme un langage et que les artefacts en sont les signes ? On ne s'étonnera plus dès lors de l'existence d'assemblages non signifiants, puisque tous les contextes ne se prêtent pas à l'analyse identitaire ; on ne s'étonnera pas à l'inverse de leur possible polysémie, un même objet étant susceptible d'acquiescer de multiples significations dans l'interaction sociale entre le moment de sa production et celui de ses multiples réceptions. Mais quelle garantie a-t-on alors du caractère ethnique de l'identité ainsi construite, compte tenu de cette multiplicité de sens possibles et surtout du fait que la mise en valeur d'un trait ethnique, ce que l'on appelle la « saillance », peut servir des fins qui n'ont rien à voir avec l'ethnicité, comme une éventuelle stratégie de distinction sociale ?⁵³ C'est ce qu'on peut appeler le caractère instrumental de l'ethnicité⁵⁴, lequel en fait un « paradigme enveloppant »⁵⁵ et rend la chose nécessairement difficile à saisir. L'identité n'est jamais une, mais multiple et l'ethnicité tend ainsi à se noyer dans la culture matérielle, ce qui peut laisser perplexe sur la pertinence du concept dans le domaine archéologique. Faut-il alors considérer, deuxième perspective, la culture matérielle comme un outil second, voire secondaire, dans la reconnaissance des identités ethniques ?

Il reste à souhaiter que la diversité des cas d'espèce envisagés ci-après pour le monde grec au sens large permette de répondre concrètement à ces questions, même si cela se doit se faire au prix d'une forme de relégation (définitive ?) de la notion d'ethnicité, dont on a sans doute usé et abusé.

donner des « traits » de la culture matérielle susceptibles d'être porteurs d'ethnicité, comme le type de site, les moyens technologiques, l'habit, le langage etc., mais cette longue typologie ne permet pas d'apprécier quels contextes, c'est-à-dire quels *types d'assemblages*, seraient particulièrement révélateurs.

⁵³ Tout récemment, N. Mac Sweeney (2009 et 2011) a plaidé pour une approche des identités collectives qui aille « beyond ethnicity » et en réfute la domination. Elle ramène en réalité l'identité ethnique au seul critère de l'ascendance commune construite (Mac Sweeney 2009, 102 : « putative descent ») : dans cette perspective, il est évident que l'ethnicité n'est pas le seul trait identitaire des groupes ; mais on a vu que la notion d'ethnicité allait bien au-delà de ce critère (cf. supra les différentes définitions données du terme), ce qui invalide partiellement le raisonnement de l'auteur.

⁵⁴ L'idée du caractère instrumental de l'ethnicité résulte elle-même largement des réflexions de Fr. Barth (Barth 1969). Sur cette question, cf. Siapkis 2003, et plus particulièrement 175-176.

⁵⁵ Malkin & Müller 2012, 33.

Bibliographie

- Amselle, J.-L. (2009³) : *Logiques métissées*, Paris.
- Antonaccio, C. M. (2001) : « Ethnicity and Colonisation », in : Malkin 2001b, 113-157.
- Antonaccio, Cl. (2010) : « (Re)defining Ethnicity: Culture, Material Culture, and Identity », in : Hales & Hodos, 32-53.
- Barth, Fr. (1969) : « Introduction à l'ouvrage *Ethnic Groups and Boundaries* », in : Poutignat & Streiff-Fenart, 203-249.
- Brixhe, Cl., éd. (1996) : *La koïnè grecque antique II. La concurrence*, Nancy.
- Buchsenschutz, O. (2006) : « L'apport de la cartographie à l'étude des sociétés sans écriture : l'exemple des Celtes de l'âge du fer », *M@ppemonde* 83, 1-14 (en ligne : <http://mappemonde.mgm.fr/num111/articles/art06305.html>)
- Capdetrey, L. et J. Zurbach, éd. (2012) : *Mobilités grecques. Mouvements, réseaux, contacts en Méditerranée de l'époque archaïque à l'époque hellénistique (colloque de Nanterre, juin 2012)*, Bordeaux.
- Childe, V. G. (19474) : *The Dawn of European Civilization*, London (4^e éd. révisée de l'ouvrage de 1925).
- Croissant, Fr. (2007) : « Style et identité dans l'art grec archaïque », in : Luce 2007a, p. 27-37.
- Curta, Fl. (2001) : *The Making of the Slavs. History and Archaeology of the Lower Danube Region (c. 500-700)*, Cambridge.
- Curta, Fl., éd. (2005) : *Borders, Barriers and Ethnogenesis. Frontiers in Late Antiquity and the Middle Ages*, Turnhout.
- Derks, T. et N. Roymans (2009a) : « Introduction », in : Derks & Roymans 2009b, 1-10.
- Derks, T. et N. Roymans, éd. (2009b) : *Ethnic Constructs in Antiquity, The Role of Power and Tradition*, Amsterdam.
- Dever, W. G. (2007) : « Ethnicity and the Archaeological Record: the Case of Early Israel », in : Edwards & McCollough 2007, 49-66.
- Dolukhanov, P. M. (1995) : « Archaeology in Russia and its Impact on Archaeological Theory », in : Ucko 1995, 327-342.
- Edwards, D. R. et C. Th. McCollough, éd. (2007) : *The Archaeology of Difference. Gender, Ethnicity, Class and the « Other » in Antiquity. Studies in Honor of Eric M. Meyers*, Boston.
- Funari, P. P. ; M. Hall et S. Jones, éd. (1999) : *Historical Archaeology: Back from the Edge*, Londres.
- Goudriaan, K. (1988) : *Ethnicity in Ptolemaic Egypt*, Amsterdam.
- Hales, Sh. et T. Hodos, éd. (2010) : *Material Culture and Social Identities in the Ancient World*, Cambridge.
- Hall, J. M. (1997) : *Ethnic Identity in Greek Antiquity*, Cambridge.
- Hall, J. M. (2002) : *Between Ethnicity and Culture: Hellenicity*, Chicago.

- Harris, D. R., éd. (1994) : *The Archaeology of V. Gordon Childe. Contemporary Perspectives*, London.
- Hodder, I. et S. Hutson (2003) : *Reading the Past. Current Approaches to Interpretation in Archaeology* (3^e éd. révisée de l'ouvrage de 1986).
- Hodos, T. (2010) : «Local and Global Perspectives in the Study of Social and Cultural Identities», in Hales & Hodos, 3-31.
- Jones, S. (1997) : *The Archaeology of Ethnicity*, Londres-New York.
- Jones, S. (1998) : «Ethnic Identity as Discursive Strategy: the Case of the Ancient Greeks», *CArchJ*, 8, 271-273.
- Jones, S. (1999) : «Historical Categories and the Praxis of Identity. The Interpretation of Ethnicity in Historical Archaeology», in : Funari, Hall & Jones 1999, 219-232.
- Julien, M.-P. et C. Rosselin (2005) : *La culture matérielle*, Paris.
- Kossinna, G. (1911) : *Die Herkunft der Germanen. Zur Methode der Siedlungsarchäologie*, Würzburg.
- Luce, J.-M., éd. (2007a) : *Identités ethniques dans le monde grec antique, Pallas* 73.
- Luce, J.-M. (2007b) : «Introduction», in : Luce 2007a, 11-23.
- Mac Sweeney, N. (2009) : «Beyond Ethnicity: The Overlooked Diversity of Group Identities», *Journal of Mediterranean Archaeology*, 22, 101-126.
- Mac Sweeney, N. (2011) : *Community Identity and Archaeology. Dynamic Communities at Aphrodisias and Beycesultan*, Michigan.
- Malkin, I. (2001a) : «Introduction», in : Malkin 2001b, 1-28.
- Malkin, I., éd. (2001b) : *Ancient Perceptions of Greek Ethnicity*, Washington.
- Malkin, I. et Chr. Müller (2012) : «Vingt ans d'ethnicité : bilan historiographique et application du concept aux études anciennes», in : Capdetrey & Zurbach 2012, 23-35.
- Martiniello, M. (1995) : *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, Paris.
- Morgan, C. (2001) : «Ethne, Ethnicity, and Early Greek States, ca. 1200-480 B.C.: An Archaeological Perspective», in : Malkin 2001b, 75-112.
- Morgan, C. (2003) : *Early Greek States beyond the Polis*, Londres-New York.
- Morgan, C. (2009) : «Ethnic Expression in the Early Iron Age and early Archaic Greek mainland. Where should we be looking?», in : Derks & Roymans 2009, 11-36.
- Morris, I. (1998) : «Words and Things», *CArchJ*, 8, 269-270.
- Müller, Chr. (2002) : «Conclusion», in : Müller & Prost 2002, 385-395.
- Müller, Chr. (2007) : «Insaisissables Scythes : discours, territoire et ethnicité dans le Pont nord», in : Luce 2007a, 141-154.
- Müller, Chr. (2010) : *D'Olbia à Tanais. Territoires et réseaux d'échanges dans la mer Noire septentrionale aux époques classique et hellénistique*, Bordeaux.

- Müller, Chr. et Fr. Prost, éd. (2002) : *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique*, Paris.
- Nagel, J. (1994) : « Constructing Ethnicity: Creating and Recreating Ethnic Identity and Culture », *Social Problems*, 41, 152-176.
- Pohl, W. (2005) : « Frontiers and Ethnic Identities: Some Final Considerations », in : *Curta 2005*, 255-265.
- Poutignat, Ph. et J. Streiff-Fenart, éd. (2008) : *Théories de l'ethnité*, Paris.
- Ruby, P. (2006) : « Peoples, fictions? Ethnicité, identité ethnique et sociétés anciennes », *REA*, 108, 25-60.
- Siapkas, J. (2003) : *Heterological Ethnicity. Conceptualizing Identities in Ancient Greece*, Uppsala.
- Sollors, W. (1986) : *Beyond Ethnicity. Consent and Descent in American Culture*, Oxford.
- Solov'ev, S. L. (1999) : *Ancient Berezan. The Architecture, History and Culture of the First Greek Colony in the Northern Black Sea*, *Colloquia Pontica* 4, Leiden.
- Ucko, P. J., éd. (1995) : *Theory in Archaeology: a World Perspective*, Londres.
- Vottéro, G. (1996) : « Koinès et koinas en Béotie à l'époque dialectale (7e-2e s. av. J.-C.) », in : *Brixhe 1996*, 42-92.
- Weber, M. (1971) : *Économie et société*, trad. fr. de *Wirtschaft und Gesellschaft* (1956), Paris.